

Édito

Je suis très heureux de la confiance que nous a réaffirmée l'ensemble des élus du Parc et je les en remercie. Le bureau du parc est composé d'une équipe motivée qui se met au service d'un projet d'intérêt général que sont la préservation et le développement du Verdon.

Ce territoire le mérite : il est remarquable, attractif et en même temps très fragile. Il est soumis, comme de nombreux territoires ruraux, à de grandes mutations et le Parc, aux côtés des autres collectivités, doit assumer son rôle sur des enjeux importants que sont la gestion de l'eau et des milieux naturels, la valorisation d'une destination touristique Verdon de qualité et respectueuse des hommes et de l'environnement, la gestion et l'aménagement des sites touristiques, l'utilisation raisonnable du foncier et l'aide à l'installation agricole, le soutien au pastoralisme. Il nous faut aussi regarder l'avenir en nous préparant à l'impact de la transition énergétique et du changement climatique.

Le programme est chargé mais nous souhaitons nous impliquer en tenant compte du contexte difficile que traverse notre pays.



Bernard Clap,
Président du Parc naturel régional du Verdon



Élu Président du Parc depuis 2008, Bernard Clap a été réélu le 6 mai dernier avec l'ensemble des membres du bureau

Des solutions servies sur le plateau !

Dans un précédent numéro, nous partagions avec vous la validation du document d'objectif du site Natura 2000 du plateau de Valensole. Aujourd'hui, nous vous livrons le nom des personnes en charge de son animation : Perrine Puyberthier, récemment arrivée, est en charge des problématiques agricoles et de la thématique chauve-souris. Perrine peut vous accompagner pour maintenir des colonies de petits Rhinolophes ou si vous êtes agriculteur, pour réfléchir avec vous à des pratiques qui favorisent la biodiversité. Elsa Barrandon, chargée de mission forêt au Parc depuis 4 ans, animera quant à elle, les aspects forestiers et « arbres hors forêt ». Elle peut vous aider à conserver des arbres sénescents de gros diamètre dans votre forêt ou à maintenir et/ou planter des haies ou des arbres isolés sur votre exploitation agricole.



La « Joëlette », fauteuil à une seule roue, permet d'emmener une personne à mobilité réduite sur la plupart des sentiers.

Pour que le Verdon devienne une destination accessible à tous

Changer de regard sur le handicap et faire du Verdon une destination accessible à tous, sont les principaux moteurs de l'action du groupe de travail « tourisme et handicap » initié au sein du Parc du Verdon. Pour répondre à ces objectifs, plusieurs types d'actions ont été engagés dont l'inventaire de l'offre accessible. Par ailleurs, chaque année, un événement est organisé pour sensibiliser les professionnels du tourisme sur les possibilités d'améliorer l'accessibilité de leur offre. En 2012, dans le cadre de l'organisation du Congrès national des Parcs, une journée a été consacrée à l'accessibilité dans les espaces protégés, en prenant appui sur la base nautique des Salles-sur-Verdon qui possède une flotte adaptée. En 2013, la journée de sensibilisation organisée au monastère de Ségriès (Moustiers) a plutôt été accès sur le handicap visuel autour d'un repas dans le noir.

Grâce au soutien de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et aux conseils généraux des Alpes-de-Haute-Provence et du Var, le Parc souhaite poursuivre la démarche en investissant dans du matériel adapté pour le mettre à disposition des professionnels. Le Parc a donc acquis 2 joëlettes facilitant l'accès des randonnées aux personnes à mobilité réduite, ainsi que 2 modules tout chemin qui s'adaptent aux fauteuils roulants et permettent le franchissement d'obstacles et le cheminement sur piste ou chemin caillouteux. Ce matériel doit désormais être largement utilisé dans le cadre des événements du territoire. Il devrait également permettre la formation des professionnels de l'accompagnement et contribuer à la découverte du territoire pour tous les publics. Cette initiative du Parc s'inscrit en cohérence et en complémentarité avec d'autres projets sur le territoire, dont celui de la communauté de communes du moyen Verdon qui souhaite favoriser l'accès à l'espace VTT du Verdon et des vallées de l'Asse aux personnes handicapées.

Habiter le Parc

Le confort d'été dans nos logements, quelques conseils :

À l'approche de l'été, un rappel de 4 règles pour gagner en confort et au passage alléger notre facture.

1 Du soleil tu te protégeras

► **Ouvertures** : limitez au maximum l'entrée d'air chaud extérieur en journée (portes et fenêtres fermées) ; protégez les ouvrants exposés au sud (pergola, persiennes, stores intérieurs blancs...)

► **Murs sud** : installez des végétaux (ex : vigne vierge). Évitez l'utilisation de gravillons ou de dalles en pierre qui rayonnent la chaleur en journée, et restituent la chaleur accumulée la nuit. Plantez des arbres à feuilles caduques (le soleil passera l'hiver), producteurs d'ombre et au pouvoir rafraîchissant (phénomène d'évapotranspiration).

2 La chaleur tu évacueras

► Lorsque la température du logement est plus élevée qu'à l'extérieur, la circulation d'air favorise le refroidissement des parois du logement (murs, planchers). On favorisera une circulation entre deux façades d'orientations opposées (ou encore l'effet cheminée sur une maison à plusieurs niveaux).

► Sur-ventilez la nuit (fenêtres ouvertes), pour évacuer la chaleur des murs « stockée » en journée, et refermez le logement au matin pour « piéger » cette fraîcheur.

3 Les sources de chaleur internes tu diminueras

Nos appareils électriques dégagent beaucoup de chaleur, notamment les appareils électroménagers, très énergivores. Lors des fortes chaleurs, limitez l'usage des équipements de cuisson, ce sera autant de chaleur à ne pas évacuer.

Renouvelez progressivement vos lampes à incandescence par des lampes basse consommation (les premières transformant plus de 90 % de l'énergie en chaleur !), en préférant les leds aux fluocompactes.

4 Ton logis sans climatiseur tu rafraîchiras

Si la chaleur est trop importante, préférez le ventilateur au climatiseur (un ventilateur de plafond procure un brassage lent et régulier ainsi qu'une sensation d'efficacité supérieure à ceux sur pied. La nuit, des toiles légèrement mouillées peuvent être tendues devant les fenêtres ouvertes des chambres, une méthode ancienne simple et qui a fait ses preuves. Le réflexe « climatisation » est souvent de mise quand les précédentes solutions s'avèrent insuffisantes. Il faut savoir que les appareils dédiés à cette fonction sont très énergivores (jusqu'à 40 % de la facture d'électricité estivale). Mal réglés, ils génèrent parfois de l'inconfort et l'on est souvent loin des performances et rendement annoncés.



Demain devenez un télétravailleur !

Le Parc du Verdon s'intéresse au développement du télétravail sur son territoire. Il vient de lancer une action visant à créer deux espaces de travail partagé accueillant des travailleurs à distance.

D'une part, plus de 40 % des actifs habitant dans le Parc du Verdon travaillent en dehors du territoire. Cela engendre, pour les personnes, du temps passé sur la route, des dépenses liées au carburant, de la fatigue accumulée au fil des kilomètres. D'autre part, les villages deviennent peu à peu des « dortoirs » où les dynamiques économiques peinent à se maintenir (commerces en difficulté, demande croissante de services à la population...).

Pour répondre à ces problèmes, le Parc accompagne la création d'espaces de travail partagé entre le travail et le domicile où des travailleurs à distance se retrouvent. Ces lieux de travail contribuent à l'attractivité du territoire et facilitent également l'accueil de nouveaux actifs indépendants dans des secteurs à fort potentiel de développement comme le numérique ou la communication.

Si vous êtes salarié, chef d'entreprise, travailleur indépendant ou même visiteur de passage, nous vous invitons à vous rendre à l'adresse <http://teletravail.parcduverdon.fr> et à répondre à l'enquête afin que nous puissions connaître vos habitudes, vos besoins, constituer des groupes de télétravailleurs potentiels et réfléchir ensemble à ce projet de lieu de travail.

Inventons une vie sans pétrole, ou presque...



Initiatives locales pour la transition : le Parc peut soutenir vos projets

La transition énergétique et écologique nous invite à repenser nos modes de vie, en anticipant la fin du pétrole bon marché et du consumérisme. C'est l'opportunité de réinventer ensemble une ruralité moderne et habitée !

Cette démarche peut être menée à l'échelle du Verdon en améliorant son autonomie vis-à-vis de besoins essentiels du quotidien : alimentation, santé, habitat, transports, énergie et économie. Les élus du Parc du Verdon ont engagé le territoire sur une démarche allant dans ce sens. Tel le colibri du conte amérindien qui, à force de gouttes d'eau, luttait à sa modeste mesure contre l'incendie de sa forêt, chacun peut aussi apporter sa contribution à cette ambition.

Vous êtes membre d'un collectif ou d'une association et vous portez un projet de nature à contribuer à prendre le virage de la transition ? Un fonds de soutien, proposé avec le concours de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, peut vous permettre de passer de l'idée au projet ou de le développer.

Inventaires de la biodiversité : c'est à la Palud-sur-Verdon que ça se passe !

Le Parc du Verdon a lancé, en 2012, des inventaires citoyens de la biodiversité. Ouverts aux habitants, ils ont lieu chaque année dans une commune du territoire. Après Allons et Ginasservis, c'est au tour de la Palud-sur-Verdon de vivre l'aventure.

Papillons, grenouilles, rapaces nocturnes, chauves-souris, grenouilles et reptiles, fleurs et plantes sauvages... autant de richesses qui nous entourent et que nous méconnaissons. Ces inventaires sont l'occasion de les découvrir !

Le Parc du Verdon propose donc à tous, petits et grands, un programme dense et varié d'animations : sorties thématiques, comptages, initiations, séances d'observation ou de captures avec des naturalistes passionnés qui partagent et transmettent leurs connaissances. Les inventaires de la biodiversité sont avant tout une belle aventure humaine, des rencontres et des échanges, qui se déroulent dans une ambiance conviviale et chaleureuse au sein du village : expositions, courts métrages, conférences, balades, ateliers photos, sorties littéraires, etc.



Inventaire et cueillette de salades sauvages

Un événement organisé par le Parc en partenariat avec la commune de La Palud-sur-Verdon, la Maison des gorges et soutenu par la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Saint-Julien-le-Montagnier et Bargème : le patrimoine bâti du Verdon reconnu !

Depuis plusieurs années, le Parc du Verdon mène une action* de sensibilisation auprès des élus, des associations et des habitants afin de préserver au mieux le patrimoine légué par nos aïeux. Chuchotant l'histoire passée à ceux qui savent l'écouter, il n'y a rien de plus émouvant de voir derrière ces vieilles pierres, des mains qui travaillent, des hommes et des femmes qui vivent là.

Guidée par cette philosophie, l'association « les chemins du patrimoine » de Saint-Julien-le-Montagnier s'est lancée en 2011 dans le projet de restauration d'un four à pain. Accompagnée par le Parc, soutenue par la commune et guidée par un formateur de l'École d'Avignon venu partager ses compétences avec les bénévoles, l'association a gagné son pari : le four est sorti de l'oubli et le hameau a retrouvé son âme. On pourrait presque humer une bonne odeur de pain ! Ce chantier-école a été présenté au 25^e concours pour la sauvegarde du patrimoine, organisé par la SPPEF (Société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France) qui lui a attribué un diplôme. Quel meilleur remerciement pouvait en attendre toutes les personnes qui se sont impliquées !



Chantier de restauration de la chapelle Saint-Antoine à Bargème

Cette histoire se répète sur la commune de Bargème où d'autres passionnés du patrimoine, simplement heureux de partager ces moments, se sont retrouvés autour de la chapelle Saint-Antoine située en pied de village. Après la toiture refaite en 2013, c'est au tour des murs d'être restaurés avec des enduits à la chaux avant de recevoir la décoration finale. Mais l'histoire ne s'arrête pas là : l'association « Les amis du vieux Bargème » et la commune souhaitent sécuriser les ruines du château médiéval qui dominent le village, dans l'objectif d'ouvrir, un jour, ces vestiges à la visite. Si ce lieu vous touche, vous pouvez apporter votre contribution financière en participant à la souscription publique ouverte auprès de la Fondation du patrimoine. Vous trouverez tous les renseignements sur le site internet de la Fondation ou tout simplement en vous adressant auprès de la mairie de Bargème.

www.fondation-patrimoine.org

*Action financée par l'Europe, la Région et les départements du Var et des Alpes-de-Haute-Provence.

Le sentier des basses gorges à Quinson : un chemin au fil du Verdon

Ce sentier qui permet d'entrer dans l'intimité des basses gorges, présentait des risques importants de sécurité justifiant une interdiction partielle d'accès depuis 2004. Compte tenu de la valeur patrimoniale du site et de sa forte fréquentation (18 000 randonneurs estimés en 2012 sur la portion ouverte), le Conseil général des Alpes-de-Haute-Provence, maître d'ouvrage du projet, a mis en place les conditions d'un chantier exemplaire. Ces précautions se justifient par le fait que les basses gorges du Verdon font partie intégrante d'un site Natura 2000. Les enjeux sont entre autre liés à la présence de population de chauves-souris dans les tunnels traversés par l'ancien canal. Afin de préserver leur reproduction, le public circulera désormais sur l'assise du sentier qui n'emprunte plus le canal et ne traverse plus les tunnels. Certains tunnels particulièrement sensibles seront fermés par une grille.

Pour répondre aux objectifs liés aux enjeux naturalistes, le Conseil général a fait appel à un maître d'œuvre spécialisé dans l'aménagement de sites naturels, assisté d'un expert en environnement indépendant. Les associations de protection de la nature, le Parc naturel régional du Verdon, le Conservatoire botanique national alpin, le Conservatoire d'espaces naturels et le Groupe des Chiroptères de Provence ont été associés au projet. Une vingtaine de mesures environnementales a été imposée aux entreprises (formation du personnel, calendrier d'intervention, prévention des pollutions, balisage et respect des espèces protégées, gestion des déchets...).

En raison de son caractère exemplaire, le Parc a accompagné ce projet dès sa conception et l'a soutenu en mobilisant ses partenaires signataires



Photo des explorateurs du Verdon sur le sentier par Michelle Laurand

de la convention d'objectifs Parc-État-Région-Département. 60 % du coût du projet ont ainsi été pris en charge exceptionnellement par le Conseil régional à la demande du Parc.

La réhabilitation du sentier des basses gorges, intégralement ouvert au public depuis le 31 mai 2014, est un bon exemple de la conciliation à rechercher entre les activités humaines et la préservation des milieux naturels.

Les trois nouveaux agriculteurs du domaine de Valx



Benoît Payot, Julie Ledoux et Céline Berthier

Le Parc du Verdon construit une ferme caprine pédagogique, sur les bases d'une ancienne bergerie. Ce bâtiment va permettre l'installation de jeunes agriculteurs et la mise en œuvre d'un projet pédagogique. Financé par le Parc, avec le soutien de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, du département des Alpes-de-Haute-Provence et du Conservatoire du littoral, le bâtiment, d'une surface totale de 510 m², va regrouper un lieu d'élevage, une fromagerie et un espace d'accueil de tous les publics.

Pour porter l'activité agricole, un collectif de trois personnes a été sélectionné après un processus mené l'année dernière. Céline Berthier, Julie Ledoux et Benoît Payot ont choisi de s'installer comme paysans et souhaitent développer une ferme diversifiée : élevage caprin (une cinquantaine de chèvres communes provençales à

terme), production fromagère mais aussi maraîchage et quelques petits ateliers complémentaires (poules, vaches, cochons, olives). Ils porteront aussi des animations pédagogiques en complément d'animations organisées par d'autres partenaires du Parc. Les premières chèvres sont attendues dans le bâtiment d'ici la fin de l'année et la production de fromages commencera début 2015. Leur projet est indépendant et ils deviendront locataires du futur bâtiment et des terres associées. En attendant, ils peaufinent leur installation avec les organisations professionnelles, le Parc du Verdon et le Conservatoire du littoral. « Il est difficile aujourd'hui d'accéder à du foncier agricole, nous sommes très heureux d'avoir la chance de pouvoir nous installer dans de si bonnes conditions et de réaliser notre projet... » témoigne Julie. Nous leur souhaitons une belle aventure et réussite dans leur projet !

■ **CONTACT :** Ferme des Fabrigoules
fermedesfabrigoules@gmail.com

Nouveau comité syndical du Parc

Issue d'une large concertation entre les acteurs du territoire, la charte est le contrat moral qui fixe les objectifs et méthodes de travail du Parc. Approuvée après enquête publique et par délibérations des conseils municipaux, elle aboutit à l'attribution du label « Parc naturel régional » par décret du Premier ministre pour une durée maximale de 12 ans. Le Parc naturel régional du Verdon a été classé la première fois le 3 mars 1997 puis renouvelé le 8 février 2008 jusqu'en 2020.

Pour mettre en œuvre la charte, un syndicat mixte est créé. Il regroupe dans le Verdon les 46 communes adhérentes, les conseils généraux des Alpes-de-Haute-Provence et du Var et le conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il fonctionne comme une collectivité locale selon les principes du service public : administré par des élus réunis en comité syndical et bureau, qui s'appuient sur des instances de proposition (commissions, conseil de développement et conseil scientifique).

Suites aux élections municipales de mars dernier, de nouveaux délégués au Parc ont donc été désignés. Le 6 mai à Aiguines, en présence de 42 élus des Alpes-de-Haute-Provence, du Var et de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le comité syndical du Parc du Verdon a ainsi procédé à l'élection de son bureau, de son président et des vice-présidents.

ILS DÉCIDENT

C'est le comité syndical (équivalent d'un conseil d'administration) du syndicat mixte de gestion du Parc qui prend les grandes décisions (budget, création d'emplois, statuts, orientations). Il est composé de représentants des collectivités adhérentes au syndicat. Chaque commune, quelle que soit sa taille, désigne un délégué au Parc titulaire (et un suppléant) qui siège au comité syndical avec un pouvoir de vote. Pour les affaires courantes, le Parc est dirigé par un bureau de 18 membres élus au sein du comité syndical et animé par un président et 6 vice-présidents.

ILS CONSEillent ET PROPOSENT

Le Parc naturel régional du Verdon, c'est 30 000 habitants qui apportent leurs savoirs, leurs idées, leurs attentes. Ils sont force de proposition au sein de plusieurs structures participatives : des commissions thématiques, des groupes de travail ou des comités de pilotage qui œuvrent sous la responsabilité des commissions ; le conseil scientifique ; le conseil de développement.

ILS ANIMENT

Pour fonctionner, le syndicat mixte mobilise des moyens financiers (cotisations des membres et subventions) et s'appuie sur une équipe technique de 35 personnes : équipe pluridisciplinaire permettant l'apport d'expertise scientifique ou technique sur des sujets liés à la charte (patrimoine naturel, eau, urbanisme...), la capacité d'animer et de construire des projets, de sensibiliser ou d'impliquer les différents publics... Ils sont la boîte à outils du Parc.

album de famille

Membres du bureau

Trigance	Conseil régional	Conseil général 04	Aups	Quinson	Saint-Julien-du-Verdon	Ginasservis					
											
Bernard Clap Président du Parc	Marie BOUCHEZ 1 ^{re} vice-présidente	Michèle BIZOT-GASTALDI 2 ^e vice-présidente	Antoine FAURE 3 ^e vice-président	Jacques ESPITALIER 4 ^e vice-président	Paul CORBIER 5 ^e vice-président	Hervé PHILIBERT 6 ^e vice-président					
Conseil régional	Conseil général 83	Aiguines	Castellane	Gréoux-les-Bains	La Bastide	Moissac-Bellevue	Moustiers-Sainte-Marie	Rougou	Valensole	Vinon-sur-Verdon	
											
Colette CHARRIAU	Pierre LAMBERT	Charles-Antoine MORDELET	Jean-Paul GOLÉ	Jean-Pierre BAUX	Annick BATTESTI	Jean BACCI	Patricia BRUN	Magali STURMA-CHAUVEAU	Bernard MAGNAN	Christiane PHILIBERT-BRÉZUN	
Conseil régional	Conseil régional	Conseil général 04	Conseil général 83	Allemagne-en-Provence	Allons	Angles	Bargème	Bauduen	Blieux	Brenon	Châteauvieux
											
Jean-Pierre COLIN	Charles LAUGIER	Michel ZORZAN	Louis REYNIER	Jean-Luc RAMU	Jean-Marie PAUTRAT	François TANZY	Catherine MESCATULLO-LASALLE	Corine PELLOQUIN	Armand BÉLISAIRE	Lucie ROUVIER	Bernard BELLINI
Comps-sur-Artuby	Demandolx	Esparron-de-Verdon	La Garde	La Martre	La Palud-sur-Verdon	La Verdrière	Le Bourguet	Les Salles-sur-Verdon	Majastres	Montagnac-Montpezat	Peyroules
											
Alain BARALE	Christophe MANGIAPIA	Gilbert PELEGRIN	Bernard PRAYAL	Jacques BASTIAN	Armand FERRANDO	Hervé CHATARD	Louis TROIN	François DEMORY	Marie-France SÉVENIER	Bernard BATIFOULIER	Noël GIRAUD
Puimoisson	Régusse	Riez	Roumoules	Saint-Martin-de-Brômes	Saint-André-les-Alpes	Saint-Julien-le-Montagnier	Saint-Jurs	Saint-Laurent-du-Verdon	Sainte-Croix-du-Verdon	Sillans-la-Cascade	Soleilhas
											
Dany DUBOIS	Michel OPPOSITÉ	Jack DUVOT	Patrick ROY	Laurence DÉPIEDS	Jean NAVARRO	Arlette RUIZ	Laurent GIRARD-BÉGUIER	André BAYEUX	Nicole MOULIN	Éric RENOULT	Alain BOUROT

Membres du bureau

Rendez-vous

Fête du Parc à La Verdière, dans le Var, le week-end du 27 et 28 septembre

Cette fête s'inscrit dans le cadre de la manifestation régionale « la Région fête ses Parcs », manifestation qui mobilise, sur plus d'un mois, les six parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Elle permet de rassembler toutes les associations, habitants, collectivités, producteurs et artisans qui font vivre le Verdon au quotidien. C'est un moment important d'échanges, de rencontres, une vitrine des savoir-faire et des initiatives du territoire, et plus particulièrement de La Verdière.

À l'instar de l'édition de 2013, qui s'est déroulée à Soleilhas (Alpes-de-Haute-Provence), les stands disparaissent pour laisser place à des ateliers interactifs, des animations, des initiations, des démonstrations... Les visiteurs participent, s'activent, s'initient à une technique particulière, mettent la main à la pâte !

→ Programme sur www.parcduverdon.fr



40^e anniversaire du lac de Sainte-Croix

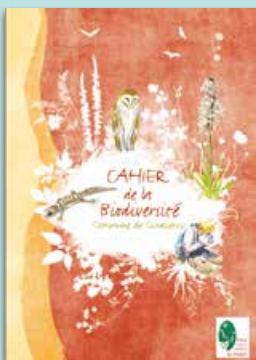
Il y a 40 ans démarrait l'histoire de l'aménagement hydroélectrique de Sainte-Croix. EDF a souhaité marquer cet événement avec les acteurs du territoire,

dont le Parc du Verdon, qui contribuent au quotidien à son animation, sa préservation et son développement. Pour cela, un appel à projets a été lancé à tous ceux qui désiraient s'intégrer dans cette démarche, afin de labelliser leurs événements et manifestations. Ainsi, **entre mai et octobre, une vingtaine de manifestations programmées** sur ou autour du lac vont valoriser le lac de Sainte-Croix, ses usages, son histoire.

→ Pour retrouver le programme complet de ces événements : www.40anssaintecroixduverdon-edf.com

Parutions

Cahier de la biodiversité de Ginasservis



Ce cahier présente le patrimoine naturel de Ginasservis où se sont déroulés les inventaires citoyens de la biodiversité en 2013. Grâce aux investigations menées par les habitants du village, nous vous dressons un portrait de la biodiversité de la commune : faune, flore, géologie et

paysages... Au travers de courts récits ou d'anecdotes, vous découvrirez quelques-unes des nombreuses richesses et particularités de ce petit village du Haut-Var. Parution au format papier prévue pour juillet 2014.

Abonnez-vous !

Vous ne recevez pas cette lettre d'informations du Parc directement dans votre boîte aux lettres, ou pour être sûr de la recevoir personnellement, abonnez-vous gratuitement et simplement en nous transmettant votre adresse postale sur :

info@parcduverdon.fr

ou

04 92 74 68 00

Infos pratiques

Déplacements et loisirs, des navettes à votre service !

Le Verdon ne se trouve pas sur un axe de circulation facile d'accès, c'est ce qui en préserve certainement sa beauté. Les moyens de transports ne sont pas variés mais une alternative à la voiture individuelle est possible.

BUS

Département des Alpes de Haute Provence :

→ www.cgo4.fr/routes-transport/

Département du Var :

→ www.varlib.fr

HORAIRE DE LA NAVETTE DES GORGES

Comme chaque année, le Conseil général des Alpes-de-Haute-Provence propose son service de navette pour découvrir la route des gorges et faciliter l'accès au sentier de randonnée Blanc-Martel

→ Retrouvez les horaires sur www.cgo4.fr

Moustiers-Sainte-Marie : c'est reparti cet été pour LA NAVETTE ESTELLINE

Après une expérimentation réussie l'an passé et menée par la commune de Moustiers dans le cadre d'un large partenariat (région, ADEME, conseils généraux du Var et des Alpes-de-Haute-Provence, Parc du Verdon), Estelline va de nouveau assurer la desserte des plages et activités nautiques entre Moustiers et le camping Le Galetas, du 12 juillet au 24 août.

→ Renseignements : office de tourisme de Moustiers - 04 92 74 67 84
www.moustiers.eu

RÉFLEXE COVOITURAGE : 2 nouveaux sites

Département des Alpes-de-Haute-Provence :

→ www.covoiturageo4.fr

Département du Var :

→ www.vadrouille-covoiturage.com/covoiturage-var/

Maison nature & patrimoines en 2014

Située au centre du village de Castellane, la Maison nature & patrimoines se compose de deux musées et du relais du Parc du Verdon. Toute son équipe vous accueille d'avril en septembre pour vous faire découvrir les richesses naturelles et culturelles du territoire de Castellane et du moyen Verdon. Après un printemps riche en animations, la Maison nature & patrimoines vous donne rendez-vous pour son prochain événement, la fête de la Montagne les 28 et 29 juin ! Organisée en partenariat avec l'office de tourisme de Castellane, vous pourrez profiter de sorties nature, rando, visite de la Maison nature & patrimoines, ou encore, d'un concours photo.

Nouveauté également cette année puisque tout l'été, six jours sur sept, des animations vous sont proposées : animations enfants, sorties nature, visite de ville ou encore visite des musées, il y en aura pour tous les goûts et tous les âges. Et c'est sans oublier notre stand sur le marché de Castellane tous les mercredis matins où vous pouvez venir nous rencontrer pour toutes demandes d'information !

→ Plus de renseignements : Maison nature & patrimoines - 04 92 83 19 23
www.maison-nature-patrimoines.com

Édité par le Parc naturel régional du Verdon dans le cadre du SAGE Verdon

Validation du SAGE du bassin du Verdon : L'aboutissement de plus de 10 ans de travail et de concertation pour la gestion équilibrée de l'eau et des milieux aquatiques !

Le 12 février dernier, la Commission Locale de l'Eau (CLE), instance comprenant des représentants des collectivités, des usagers de l'eau, et des services de l'État, a validé le projet de SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) du bassin du Verdon.

Limitée,
fragile et utile
à tous, l'eau
du Verdon
fait l'objet
d'une gestion
organisée.

Comment concilier la satisfaction de l'ensemble des besoins avec la préservation de la ressource et des milieux aquatiques ?

Pendant presque 10 ans, l'ensemble des acteurs du bassin du Verdon concernés par la gestion de l'eau se sont réunis pour **définir ensemble des objectifs et des mesures de gestion adaptés aux enjeux et problématiques locaux** : amélioration du fonctionnement des grands aménagements hydroélectriques, préservation des zones humides, partage de la ressource, économies d'eau, préservation de la qualité...

Arriver à se mettre d'accord sur les objectifs, trouver des compromis, tout cela a demandé du temps et n'a pas toujours été facile. Le 12 février dernier, la CLE s'est réunie à Riez afin d'examiner les remarques issues de l'enquête publique, et y apporter des réponses, voire des modifications au projet. La CLE a ensuite validé, à l'unanimité moins 3 abstentions, **le projet de SAGE qui doit maintenant être approuvé par les 4 préfets concernés** (Alpes-de-Haute-Provence, Var, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône).

Suite à cette importante étape, le Parc va poursuivre ses missions d'animation de la politique globale de l'eau sur le bassin versant du Verdon, pour la mise en œuvre du SAGE : **animation du « parlement de l'eau »**, la CLE, chargée maintenant de suivre la mise en œuvre du SAGE et de rendre des avis sur les projets ; **élaboration d'un programme pluriannuel** d'actions sur le bassin versant ; **accompagnement des porteurs de projet** pour la mise en œuvre des actions (accompagnement technique, recherche des financements...).



► Les barrages de galets : laissez couler !

Au fil du Verdon, les visiteurs barbotent et construisent des barrages de galets en travers de la rivière

Activité anodine ?

Malheureusement pas, tant les barrages sont nombreux et sans cesse reconstruits !

Vue l'ampleur du phénomène, le Parc du Verdon a créé des visuels en concertation avec les acteurs concernés, pour la sensibilisation et l'information du public. Ces visuels sont à la disposition des partenaires du Parc et des acteurs locaux (notamment les hébergeurs de plein air et les offices du tourisme).

La dispersion de la vie aquatique

Pendant la construction d'un barrage de galets, le remue-ménage disperse les alevins et les larves d'insectes sont emportées au fil de l'eau. **Il y a moins de nourriture, la rivière s'appauvrit !**

L'élévation de la température de l'eau

Le Verdon est naturellement frais, mais **les barrages de galets retiennent l'eau qui se réchauffe au soleil**. En fait, la vie aquatique aime la fraîcheur !



La rupture du fil de la rivière

Les nombreux barrages de galets interrompent la rivière. **Les poissons ne peuvent plus librement circuler** pour se nourrir, se reproduire, bref... pour vivre !

La dégradation de l'équilibre naturel de la rivière (eutrophisation)

Les barrages de galets ralentissent le courant. Les alluvions stagnent, se concentrent et se décomposent. Les algues se développent, l'oxygène manque, le fond de la rivière se colmate. **L'eau est sale, la vie suffoque !**

Vous êtes dans un parc naturel régional, territoire exceptionnel mais fragile, aidez-nous à le préserver !



Sécurité des personnes respect du patrimoine

Personal safety, respect for heritage

Basses-Gorges

Esparron-de-Verdon

Quinson

Les berges sont des lieux de vie,
respectez notre patrimoine
Riverbanks are living areas. Please
respect our natural heritage.

10 morts en 10 ans, sauts interdits !
10 deaths in 10 years, no jumping !

Respectez les règles de sécurité
Follow safety instructions

Respecter les embarcations louées
Respect the craft you hire

Camping sauvage et abandon
de déchets dégradent le site
Camping in the wild and leaving trash
degrade the natural site.

Feux interdits : attention danger !
Danger! Camp fires are strictly forbidden !



► Sécurité des personnes, respect du patrimoine sur les lacs du Verdon



Pour sensibiliser les usagers, le Parc a créé des illustrations sous forme d'autocollants pour les embarcations des lacs du Verdon. **En réaction à la dégradation des sites naturels largement observée, quatre types de visuels ont été produits pour les sites du Galetas, des Basses gorges (Esparron et Quinson) et Baudinard.** Ils véhiculent des messages de sécurité par rapport au courant, à l'eau froide, aux sauts dangereux, mais aussi de protection du milieu naturel en rappelant les détériorations (et interdictions) liées au feu, aux déchets, et au camping sauvage.

Inf'eau

Retrouvez l'info sur l'eau
à l'intérieur

**Réouverture
du sentier des basses
gorges**

**Le Verdon : destination
accessible à tous**

**Les 40 ans du lac de
Sainte-Croix**

**Maison nature &
patrimoines
à Castellane**

Cette lettre est disponible à la
maison du Parc.

Par Nature n° 37 - juin 2014

Domaine de Valx 04360

Moustiers-Sainte-Marie

Tél. 04 92 74 68 00

Fax 04 92 74 68 01

info@parcduverdon.fr

www.parcduverdon.fr

Directeur de publication :

Bernard Clap

Comité de lecture :

Communication, équipe

technique / Crédits photos :

Équipe technique du Parc -

Shutterstock : ©Ase, ©Rangizz

Conception et réalisation :

Autrement dit communication -

04 92 33 15 33

Tirage : 14 000 ex. Édité sur

papier recyclé Cyclus blanchi

sans chlore / Dépôt légal :

juin 2014 N° I.S.S.N. 1293-3287



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



Nouveau comité syndical du Parc, album de famille

Une autre vie s'invente ici